

Préavis municipal No 1/2020 Séparatif de Perroset, demande de crédit de construction pour le Lot 2

Au Conseil Communal de Sullens

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

La Commission s'est réunie en présence de la Municipalité le lundi 2 mars dans la salle du Conseil. Elle a reçu toutes les explications de MM. Gozel et Valet, et peut donc se prononcer.

Parce qu'au vu de la situation financière actuelle et future (document du 1.03.2020 remis par la Municipalité),

- la soumission s'élève à 170'000.- de moins que son estimation en 2019 ;
- le plafond d'endettement ne sera pas atteint à la fin de la législature ;
- le montant des intérêts par habitant reste stable malgré l'augmentation de la dette par habitant,

la Commission des finances invite les membres du Conseil à accepter le préavis 1/2020 tel que proposé.

Pour la Commission des finances :

Evelyne Edgar

Alain Badan (président)

Frank Dayen (rapporteur)

Eric Dubauloz

Yannick Vullioud